

DES ACTIVITÉS MULTISPORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DE LA **GRANDE SECTION DE MATERNELLE** À LA 6^E.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE PROPOSÉES

GRANDE SECTION DE MATERNELLE / CP

- Athlétisme
- Roller

- BadmintonBaseball
- Handball

NOUVELLE FORMULE pour chaque cycle (4 à 7 séances). les enfants vont pouvoir choisir leur activité parmi un panel de 5 propositions.

CE1 / CE2

- BMXRoller
- Badminton
- Jeux d'oppositionGymnastique
- PiscineFootball américain
- Handball
- Baseball Kayak

CM1 / CM2 / 6°

- KayakVTT
- Badminton
- Roller
- Tennis de table
- Football américain
- Gymnastique Handball
- Hockey
- Netball (basket)

DES ÉDUCATEURS SPORTIFS DIPLÔMÉS D'ETAT, EMPLOYÉS PAR LA VILLE, ASSURENT L'ENCADREMENT DES SÉANCES

REPRISE DES ACTIVITÉS SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

ORGANISATION

Les activités fonctionnent le samedi par cycle de 4 à 7 semaines (soit 5 cycles dansl'année).

Les séances se déroulent de 9h30 à 10h45 ou de 10h45 à 12h. Kayak/paddle/VTT : de 9h30 à 12h.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Découverte de nombreux sports.
- Acquisition des repères dans l'espace et le temps.
- Confrontation à de nouvelles situations.
- Respect des règles, du partenaire et de l'adversaire.
- Développement des capacités physiques pour une meilleure activité sportive.
- Mise en relation de l'enfant, de l'éducateur sportif et du mouvement sportif torcéen.

LIEUX ET HORAIRES DE PRATIQUE

Communiqués ultérieurement selon le nombre d'enfants inscrits par

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE?

Les inscriptions se dérouleront du lundi 12 juin au samedi 30 septembre 2023.

Démarches en mairie, à l'Espace Accueil, place de l'Appel du 18 juin

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45 (fermé le mardi après-midi et le jeudi matin) et le samedi de 8h30 à 11h45.

Afin de valider votre inscription.

- vous devez pour le 1er trimestre :

 avoir constitué votre dossier de tarification 2023,
- apporter un certificat médical de moins de 3 mois,
- régler par chèque à l'ordre de
- « RRTO régie centralisée », en espèces ou par carte bancaire.

L'inscription est annuelle, les règlements s'effectuent avant le début de chaque trimestre.





en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants de la

Pour connaitre le tarif qui vous sera appliqué pour le 1er trimestre, vous l'Espace Accueil de la mairie. Si ce n'est pas le cas, venez avec les éléments nécessaires lors de l'inscription.

de la constitution de leur dossier de tarification 2024 (démarche à effectuer au dernier trimestre 2023).

Toutes les informations, tous les documents nécessaires sur www.ville-torcy.fr ou sur appel au 01 60 37 37 37.

Renseignements: Unité Sports Tél. : 01 60 37 37 76 Courriel: nchausse@mairie-torcy.org

Responsable de l'école Municipale des Sports : **Emmanuel STRAGIER**



